Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 38

Artikel: L'amour d'un Auvergnat
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178918

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

elle favorisa l'agriculture, fit planter de nouvelles vignes au bord des lacs, émancipa des serfs. Vers l'an 932 elle fixa quelques familles de laboureurs autour de l'église de Joulens, qui se joignirent aux familles de pêcheurs baraqués au bord du lac, et commencèrent la ville de Morges. Cette bonne reine aimait à encourager le travail et en donnait elle-même l'exemple. Habitant tour à tour quelque ferme royale ou quelqu'un des châteaux du prince, à Chavornay, Lausanne, Payerne, etc., on la voyait aller de l'une de ces habitations à l'autre, filant à la quenouille plantée sur la selle de sa haquenée. Chaque jour, à heure fixe, elle donnait audience aux indigents, écoutait leur plaintes et proportionnait ses aumônes à leurs besoins; elle les interrogeait sur les grandes routes, entrait dans leurs chaumières, visitait les hôpitaux, les infirmeries de ses Etats; et jusqu'à nos jours, est resté dans la Suisse romande le souvenir proverbial *du bon temps où Berthe filait.*

Payerne prospéra à l'ombre du monastère que Berthe y avait fondé. Cette commune est devenue plus tard propriétaire d'une grande partie des biens de l'abbaye, au nombre desquels comptent de belles vignes à Lavaux, dont les excellents produits se boivent à Payerne.

La date de la mort de Berthe n'est pas connue, mais comme elle épousa Rodolphe II en 922 et qu'elle signa une charte de son fils Conrad en 967, on peut présumer qu'elle parvînt à l'âge de 70 ans et peut-être au delà. Ce fut pendant la paix du long règne de son fils qu'elle finit ses jours à Payerne, dans la prière et les bonnes œuvres.

On savait par tradition que les restes de la reine Berthe reposaient dans le temple de l'abbaye, sous la tour de St-Michel qui en faisait partie. Une fouille ouverte en cet endroit le 15 octobre 1817 découvrit un sarcophage taillé dans un bloc du même grès dont l'église est bâtie, qui renfermait des ossements que les hommes de l'art reconnurent appartenir à un corps de femme. Ne doutant pas que ces restes ne fussent ceux de la pieuse reine, fondatrice du monastère, le Conseil d'Etat du canton de Vaud ordonna que le sarcophage fût religieusement placé dans l'église paroissiale de la ville et recouvert d'un marbre noir portant l'inscription suivante, en latin, dont voici la traduction :

A BERTHE

de sainte et heureuse mémoire, très excellente épouse de Rodolphe II, roi de la petite Bourgogne. Son nom est en bénédiction, et son fuseau est en exemple. Elle fonda des églises et fortifia des châteaux; elle ouvrit des routes; elle mit en valeur des terres incultes, elle nourrit des pauvres et fut la mère et les délices de notre patrie Transjuranne. Après IX *siècles, la sépulture où, comme on nous l'a transmis, elle fut inhumée, ayant été retrouvée,* l'an de grâce MDCCCXVIII, les fils reconnaissants de ses bienfaits envers leurs pères l'ont religieusement restauré.

LE SÉNAT ET LE PEUPLE VAUDOIS.

Sitôt que la table destinée à recouvrir le sarcophage fut arrivée à Vevey, où l'inscription a été gravée dans les beaux ateliers de M. Doret, on se disposa à la mettre en place.

Le 15 août 1818 fut le jour choisi pour transférer d'un temple dans l'autre les ossements de Berthe. A la tête d'un convoi, qui se mit en marche à onze heures du matin, quatre jeunes filles vêtues de blanc portaient le petit cercueil recouvert d'une pièce de percale blanche et d'un voile noir bordé de franges d'argent. Suivaient en costume, le juge de paix, le pasteur de la paroisse, les autorités municipales, et un nombreux concours de personnes des deux sexes, de la ville et de la campagne.

Le cercueil fut respectueusement déposé dans le sarcophage, élevé sur un socle de grès; et quand le magistrat représentant du gouvernement eût rappelé les principaux traits de la vie de Berthe, le marbre portant l'inscription fut posé sur le sarcophage. Puis après un moment de religieux silence, l'orgue fit entendre un morceau de musique analogue à la circonstance. Puis de jeunes filles chantèrent en chœur les strophes suivantes[1] :

Ta mémoire est toujours bénie,
Ton souvenir est toujours beau,
Repose en paix, reine chérie,
Dans nos cœurs et dans ce tombeau.

Modèle du palais comme de la chaumière,
Encourageant la ville, instruisant le hameau,
Toi-même travaillais, royale filandière!
Et le sceptre en tes mains s'alliait au fuseau.
Si des jours écoulés nous consultons l'histoire,
Qui n'aime à revenir dès que ton nom paraît,
Vers ce temps, ce bon temps d'instructive mémoire,
Où sur son palefroi notre Berthe filait?

Ta mémoire, etc.

Avant de sortir du temple, le Conseil municipal fit dresser le procès-verbal de ce qui s'était passé, et la fête se termina par un banquet amical ou l'on n'oublia point le vin qui croît au pied de la tour de Bertholo, dans l'ancien vignoble royal de Lutry.

Les ouvrages que nous avons consultés et où nos lecteurs pourront trouver de plus amples détails sur cette intéressante époque de notre histoire sont les suivants : Esquisse historique sur la reine Berthe, par M. Vulliemin; le Conservateur Suisse; l'excellente Histoire suisse de M. Daguet; le Dictionnaire de M. Levade, etc. L. M.

L'amour d'un Auvergnat.

Dans un hameau du Charolais vivait, chez sa grand'mère infirme et pauvre, une fraîche paysanne, jeune, pas jolie, mais bonne, quoique un peu vaniteuse. Elle vaquait avec exactitude aux soins de la petite métairie; elle savait soigner affectueusement la vieille femme, mais là se bornait tout son savoir. Un jour du mois de juillet, un beau gars d'Auvergne, grand, bien fait et d'avenante figure, vint frapper au seuil de la chaumière, où il fut abrité sous un toit pauvre, mais hospitalier. Il demandait de l'ouvrage, on lui en donna, les moissons allaient se faire. Il se montra bon travailleur, complaisant au logis, la vieille l'aima; et comme il savait s'employer à tout, qu'aux champs l'ouvrage ne manque pas, et qu'il désirait vivement rester là tout l'hiver, il y resta. Le pauvre Pierre, plus intelligent que Claudine, était pourtant, pour elle, plein de constantes attentions. Il portait son pot de grès, quand elle allait traire sa vache, et quand il pleuvait bien fort et qu'elle était aux champs, il lui allait chercher sa cape

[1] Ces strophes, ainsi que l'inscription gravée sur le marbre, sont de M. le doyen Bridel.

brune, dont il l'enveloppait, et puis, le soir, à la veillée, il faisait en sorte que toujours elle eût la meilleure place devant l'âtre ou près de la lampe fumeuse, et quand, chaque fois qu'arrivait son tour, à lui, de conter une histoire, c'était une histoire d'amour; et toujours, en la disant, il regardait la jeune fille; mais elle ne comprenait pas ce regard et n'y répondait point; elle était, avec Pierre, douce et serviable, mais elle l'était pour tous.

Un jour, l'hiver étant déjà passé, elle eut pitié, en le voyant revenir de son travail, le visage trempé de sueur et la tête brûlée par les perfides rayons d'un soleil d'avril; le pauvre garçon ne possédait pas de chapeau! alors elle se mit à l'ouvrage et lui en fit un avec de la grosse paille qu'elle tressa et assembla elle-même. Pierre la regardait faire, avec un indicible bonheur. Certes, la première fois qu'il eut son chapeau, pour aller à la ville, il tenait la tête plus fière et plus haute que si elle eût porté une couronne. Mais une cruelle déception suivit de près ce triomphe; une catastrophe l'atteignit, car il se fit une déchirure à son unique pantalon; il était d'une absolue nécessité qu'il fût raccommodé de suite. Ce fut encore l'obligeante Claudine, qui, de ses mains brunes et calleuses, ajusta l'indispensable pièce! Ce jour-là, Pierre fut plus gai, plus joyeux que les autres jours; il lui poussa un peu de hardiesse dans le cœur. Etant seul, avec la bonne grand'mère, qui s'était mise à l'aimer comme son propre fils, il se décida à aborder la grande question de ses amours, à lui dire toute l'envie qu'il avait de voir Claudine devenir sa femme! Comme la plupart des manouvriers, il n'apportait que ses bras pour dot, mais ses bras étaient forts, vigoureux, habitués au travail; la dot n'était pas mauvaise. La vieille femme lui répondit : « Pierre, tu es un brave garçon et bon ouvrier; je t'aime comme on aime son enfant; j'accueille ta recherche : parle à Claudine. » Alors, quand celle-ci revint, il alla au-devant d'elle, lui dit qu'il l'aimait, qu'il saurait par son travail gagner leur vie à tous deux, et qu'il aurait grand soin de la vieille grand'mère. Mais elle ne répondait pas. On pouvait la deviner préoccupée d'une pensée mesquine. Il lui prit la main et lui dit simplement : « Claudine, voulez-vous être ma femme? » Alors la jeune fille le regarda, étonnée, sans qu'on pût rien lire dans son regard, et lui dit : Qui me donnera mon habit de noce? » Pierre pencha la tête, soupira, retourna ses deux poches et n'y trouva rien... RIEN que TROIS FRANCS, fruit de ongues et pénibles épargnes. — « Non, lui dit Claudine, je n'épouserai jamais un homme qui ne peut me donner un habit neuf pour mes noces. » Et le pauvre Pierre, muet, affligé, presque honteux, ne soupa pas, ne parut pas à la veillée, et alla plus tôt que de coutume s'étendre sur son mauvais lit, où il ne devait pas, ce soir-là, trouver le sommeil. Depuis ce jour il devint sérieux et grave; on ne l'entendait plus, ni rire, ni chanter; mais il restait là, et il continuait à regarder, à aimer la jeune fille!

Peu de temps après, un de leurs voisins, un peu vieux, un peu laid, vint demander Claudine pour épouse; sa demande était accompagnée d'un beau DESHABILLÉ [1] en indienne rose, et d'un bonnet tout en dentelles! La jeune fille accepta donc sans hésiter, et le PRÉSENT, et le FUTUR; et la grand'mère jeta sur Pierre un long regard de regret.

Le brave garçon resta confus et terrifié, mais aucun reproche, aucune plainte ne sortit de ses lèvres. Le lendemain, avant le lever du jour, il avait disparu. Il reprenait en toute hâte le chemin de ses montagnes.

On trouva sur son lit le chapeau tressé par Claudine, et L'INDISPENSABLE pièce, soigneusement décousue.

Le jeune Auvergnat, qui emportait tout son amour, n'avait voulu d'elle aucun autre souvenir!

(Journal de Trévoux). MAXIME.

La scène se passe à table d'hôte.

— Milord, voulez-vous des pois?

— Oh yes! je vais servir moâ.

Et l'anglais sert milady, puis verse le reste du plat sur son assiette.

— Vous n'êtes pas le seul à aimer les pois, monsieur, lui dit un voisin; je les aime aussi.

— Aôh! pas autant que moâ, répond l'Anglais.

[1] Mot local employé pour robe.

Naïveté.

La Terreur, Franche-Montagne,
(Deux grenadiers de Champagne),
Se disputaient fort chaudement
Sur un grand point de grammaire,
Prêts, à coups de cimeterre,
D'appuyer leur sentiment . . . . .
Le caporal *La Pivoine*,
Par grand bonheur arriva;
Il fût pris pour juge idoine,
Et du fait il s'informa.
L'un disait, qu'en beau langage,
Il fallait dire : *j'avions;*
L'autre, que le bel usage
Etait de dire : *j'avons* . . . . .
Paix! dit le juge, vous n'êtes,
L'un et l'autre, que des bêtes . . . . .
En bon français, l'on dit : *j'ons.*

Le grand œuvre de la révision était accompli, le nouveau gouvernement installé. Un des principaux meneurs politiques du moment s'adresse à un conseiller d'Etat X. et lui recommande chaudement un de ses amis pour une préfecture. Le magistrat, peu édifié sur le compte du personnage en question, ne semblait nullement disposé à accueillir cette recommandation; il mettait au contraire beaucoup de vivacité dans l'énumération des motifs de son refus.

— Bah! bah! disait le solliciteur, tout cela peut être vrai, je sais très-bien qu'il a quelques défauts, mais il est si bon enfant!...

— Bon enfant! bon enfant, tant que vous voudrez, répliqua le conseiller, Cadet-Roussel aussi était bon enfant, et cependant il n'a jamais été préfet.

Un monsieur de la rue de Bourg était très charitable. Sa femme ne le lui cédait en rien. Leur générosité était si connue que les gamins disaient tout bas en les voyant : « En v'la deux qui ne les attachent pas.... »

Une vieille et rusée commère de Martheray connaissant cela, guettait tous les matins la sortie du couple charitable, qui allait à la promenade, et le poursuivait quelquefois jusqu'en *Georgette* de ses importunités plus plus ou moins ingénieuses.

— Ah! monsieur, que le bon Dieu est bon! Je suis sûr qu'il vous destine avec madame à l'accomplissement du beau rêve que j'ai fait cette nuit.

Le rentier de la rue de Bourg faisait mille efforts pour échapper à ces sornettes intéressées.

La vieille persistait.

— Ah! monsieur, j'ai rêvé que vous me faisiez délivrer un cent de fagots et une livre de café, et que madame, que Dieu conserve, y ajoutait une robe de laine.

— Allez au diable! vieille sorcière; vous savez bien que les rêves sont l'inverse de la vérité.

— Ah! merci! merci, monsieur; alors c'est vous qui me donnerez la robe de laine, et c'est madame qui me fera délivrer les fagots et le café.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN, PLACE DE LA PALUD, 21.